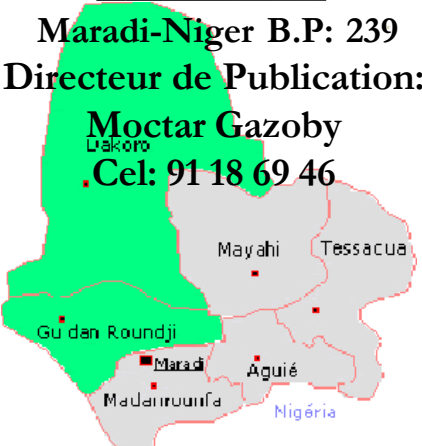


SIÈGE SOCIAL:
 Maradi-Niger B.P: 239
 Directeur de Publication:
Moctar Gazoby
 Dakoro
 Cel: 91 18 69 46



TRANSPARENCE

BIMENSUEL INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES

Cel: 97 69 85 81 ou 97 96 50 00 Tél: 21 41 22 22

Site web: www.nigerdiaspora.net ou www.tamtaminfo.com

Email: transparencemdi@yahoo.fr

N° 44 du 21 Janvier 2011

Prix: 300 F CFA

RESULTATS PROVISIOIRES DES ELECTIONS LOCALES:

- . La montée fulgurante du PNDS
- . La résistance du MNSD
- . La percée de Moden Lumana
- . L'effondrement du CDS
- . L'ANDP conserve sa place
- . Vers la disparition du RDP et du RSD
- . L'ARD s'implante
- . La désillusion de l'UDR Tabbat

Les résultats globaux provisoires des élections municipales et régionales sont connus depuis, le mardi 18 janvier 2011. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a procédé à la proclamation des résultats des 266 communes du pays, à l'exception de N'Gourti.

Il y a au total 3.493 sièges à pourvoir. Les consultations électorales du 11 janvier dernier, ont donné le PNDS Tarayya en tête, suivi du MNSD-Nassara, du MODEN/FA Lumana Africa et du CDS Rahama.

Lire P. 3

Candidature de Elh Seïni Oumarou aux Présidentielles 2011:

Pour un Niger de progrès et de stabilité



AU SOMMAIRE

Rejet des dossiers de candidatures pour les législatives par le Conseil Constitutionnel:

La classe politique en déroute !

Elections municipales et régionales 2011:

Un fiasco total dans la région de Maradi

Affaire de deux otages français:

Que de cacophonie!

Rejet des dossiers de candidatures pour les législatives par le Conseil Constitutionnel: La classe politique en déroute !

Le 31 janvier prochain, les Nigériens en âge de voter iront aux urnes pour élire le nouveau président de la République et les députés nationaux de la première législature de la 7ème République. D'ores et déjà, la campagne électorale pour ces scrutins a été officiellement lancée, le 15 janvier dernier à minuit sur toute l'étendue du territoire national.

Seulement, les élections législatives 2011, se feront cette fois-ci sans tous les partis politiques en compétition. Et pour cause, le Conseil constitutionnel de transition, statuant en matière électorale, a rendu public le 13 janvier 2011, l'arrêt portant validation des dossiers de candidatures aux élections législatives 2011.

Dans cet arrêt, le Conseil constitutionnel de transition a rejeté certaines listes de candidatures de beaucoup de partis politiques dans plusieurs régions du pays. Ainsi, plusieurs formations politiques n'auront plus la possibilité de se présenter dans des régions reconnus être leurs fiefs. Le CDS Rahama ne pourra pas présenter des candidats aux législatives à Zinder, considéré comme son principal fief et réservoir électoral. Le parti dirigé par Mahamane Ousmane ne sera pas aussi présent à Maradi, Tillabéry et Agadez. Le MNSD Nassara, quant à lui, ne sera pas de la partie dans son traditionnel fief de Tillabéry ou encore dans la région de Zinder. Le RSD Gaskiya est également écarté de la course aux législatives dans la région de Maradi considéré comme son bastion. Ce parti est également absent dans les régions de Dosso, Zinder et Niamey. D'autres formations politiques telles que le PNDS Tarayya sera absente à Maradi; le MODEN/FA Lumana Africa n'aura pas des députés à Maradi et Zinder; l'UDR-Tabbat à Agadez, Diffa, Maradi, Tillabéry, Tahoua et la Communauté Urbaine de Niamey. Le parti de l'ancien premier ministre Amadou Boubacar Cissé se contentera de chercher ses députés nationaux dans

la seule région de Dosso. Une dizaine d'autres partis politiques ne seront pas également de la course aux sièges des parlementaires.

Cette situation de rejet de listes de candidatures à la députation pose aujourd'hui la question du degré de légitimité et de représentativité, au plan national, du futur parlement. De l'avis de certains observateurs, la conséquence politique de cette situation risquerait de créer une instabilité des institutions qui seront issues du processus électoral en cours dans notre pays. Une instabilité politique et institutionnelle dont le Niger n'a pas du tout besoin, puisque à peine sorti d'une autre instabilité ayant conduit au coup d'Etat du 18 février 2010 contre le régime de Tandja pour violation de la Constitution.

La situation ne peut qu'être consommée. L'arrêt du conseil constitutionnel est sans recours et lie les pouvoirs politiques, civiles et militaires. La classe politique doit être sincère et conséquente vis-à-vis d'elle-même. Toute critique, sous quelle que forme qu'elle soit, est sujette à la violation de la constitution du 26 novembre 2010. Il faut rappeler que c'est la violation de la constitution qui a entraîné la situation dans laquelle se trouve actuellement notre pays.

Beaucoup de forces démocratiques dont certaines issues des formations politiques en ont suffisamment décrié cette remise en cause de l'ordre constitutionnel normal par le régime déchu. Et déjà à ce niveau, le Syndicat autonome des magistrats du Niger (SAMAN) s'insurge et met en garde tout jet de discrédit sur l'arrêt rendu.

Mais face à cet imbroglio politique, on apprend que certains partis politiques envisagent de boycotter les élections législatives du 31 janvier prochain, si jamais le CSRD et le gouvernement de transition ne trouvent pas une solution politique à ce qu'ils appellent la "catastrophe" de la restauration de la démocratie, l'un des objectifs de la junte au pouvoir regroupée au sein du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie depuis le 18 février 2010. Cependant, nombre d'observateurs pensent que la mise à l'écart de certains partis relève de l'assainissement sociopolitique, un autre objectif du CSRD.

L'un dans l'autre, la situation du rejet de listes de candidatures aux législatives 2011, est la conséquence directe de la mauvaise préparation des élections par la classe politique et de ceux qui étaient chargés d'élaborer les textes fondamentaux devant régir la 7ème République. La classe politique était pressée que la transition finisse vite afin de conquérir le pouvoir. La durée de 12 mois de la transition proposée avec le consentement des partis politiques qui ont leurs représentants au CCN, n'a pas permis, durant tout ce temps, de s'atteler véritablement à l'organisation minutieuse des élections générales dont les délais apparaissent clairement dans le chronogramme de la CENI. La clémence du général Djibo Salou qui a repêché beaucoup de candidatures pour les loca-

les rejetées, pour rappel, a évité de justesse une catastrophe similaire à celle des législatives prochaines.

La situation de rejet de listes s'expliquerait par l'inadéquation de textes fondamentaux à nos réalités sociopolitiques. Dès la publication officielle des projets de textes fondamentaux, des voix se sont élevées pour dénoncer certaines dispositions contenues dans le projet de constitution. Selon plusieurs observateurs, les textes ont été élaborés dans le seul dessein de nuire à tous ceux qui ont soutenu l'ancien Président Tandja Mamadou dans son entreprise de démantèlement de la démocratie. C'est ainsi qu'on a vu écrire, dans l'avant-projet de constitution de la 7ème République, une disposition à l'article 41 qui stipule qu'il faut un BAC +3 pour être candidat à la présidence de la République. Devant le tollé populaire que cette disposition a soulevé, le CSRD l'a purement et simplement supprimé de la loi fondamentale. Outre cette disposition morte née, le Comité des textes fondamentaux (CTF) et le Conseil consultatif national (CCN), avec la complicité de certains partis politiques dans leur méchanceté inouïe, ont inséré dans la Constitution qu'il faut avoir au minimum un BEPC pour être candidat aux législatives. Un critère qu'un nombre important de Nigériens ne remplissent pas, eu égard au fort taux d'analphabétisme. Mais c'est sans compter la volonté du bon Dieu, le juste qui, lui, ne dort pas. Les initiateurs de ces dispositions se trouvent aujourd'hui face à leur propre piège. D'où toute cette agitation pour le report des élections législatives.

Moctar Gazoby

Réunion du Conseil national de dialogue politique: Tentative de remise en cause de l'arrêt du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel de transition, a rendu le 13 janvier dernier, son arrêt sur l'éligibilité de dossiers de candidatures aux élections législatives du 31 janvier prochain. Dans son arrêt, la plus haute juridiction a invalidé des listes de plusieurs formations politiques à telle enseigne que certains de ces partis ne seront pas de la course dans leur fief électoral. Malgré le fait que les arrêts du Conseil constitutionnel sont sans recours, la classe politique a tenté de remettre en cause la décision du Conseil, à sa manière.

Pour cause ! A la demande de deux regroupements politiques du pays, à savoir la Coordination des forces pour la démocratie et la République (CFDR) et l'Alliance des forces démocratiques pour la République (AFDR), une session extraordinaire du Conseil national de dialogue politique (CNDP) s'est réunie le samedi 15 janvier dernier, sous la présidence du ministre de l'intérieur, M. Cissé Ousmane. Même s'il y avait dans sa proposition d'ordre du jour des points tels que l'évaluation des élections municipales, locales et régionales, l'examen du fichier électoral et l'organisation des élections générales, la principale préoccu-

pation de la classe politique était l'arrêt du Conseil constitutionnel portant validation de listes de candidature aux élections législatives. A vrai dire, les partis politiques semblaient n'être pas d'accord avec le vaste torrent de balayage de beaucoup de dossiers de candidatures à la députation qui les a frappés. Mais ce n'est sans compter la réponse catégorique du ministre de l'intérieur sur ce point. "Les arrêts du Conseil constitutionnel de transition ne sont pas susceptibles de recours", a-t-il martelé devant la classe politique. Il n'y avait pas possibilité de débats autour de l'arrêt de la plus haute juridiction de notre pays. Malgré tout,

certain participants à la réunion du CNDP ont continué leurs supputations sur l'arrêt rendu. Malgré que "force reste à la loi", les politiciens ont formulé des propositions allant dans le sens de la remise en cause de l'arrêt. Ils ont ainsi chargé le ministre de l'Intérieur d'un message auprès du chef de l'Etat pour que celui abroge le décret convoquant les élections législatives le 31 janvier prochain. Ce qui reviendrait à reporter les élections législatives à une date ultérieure. L'alternative envisagée était de permettre aux partis de retirer leurs listes rejetées qu'ils réaménageraient afin de les réintroduire auprès du même Conseil constitutionnel. Entre temps, le général Djibo Salou convoquerait de nouveau un autre collège électoral. Ce qu'ils avaient appelé "solution politique". Et ainsi, on n'aurait pas violé la décision du conseil constitutionnel. C'était là leur piège, feignant d'oublier qu'on tendait vers la même situation

de l'ère Tandja Mamadou quand celui-ci a refusé d'obtempérer à l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui a déclaré illégal le référendum du 4 Août 2009.

Mais "à malin, malin et demi", le chef de l'Etat a donné une suite défavorable à la requête de la classe politique demandant le report des élections législatives. Dans un communiqué signé par le ministre de l'Intérieur et lu sur les ondes des médias d'Etat, le CSRD et le gouvernement ont réaffirmé la tenue des élections législatives couplées aux élections présidentielles 1er tour à la date indiquée dans le chronogramme établi par la CENI. Aux partis politiques, il est demandé de s'en tenir à l'arrêt du Conseil constitutionnel de transition en date du 13 janvier dernier portant validation de listes de candidatures aux législatives 2011. Etant entendu qu'il n'y a pas de solution "a cha ta yanda aka damata", littéralement "on fait avec".

Na Inna Moutary

RESULTATS PROVISIOIRES DES ELECTIONS MUNICIPALES ET REGIONALES:

- . **La montée fulgurante du PNDS**
- . **La résistance du MNSD**
- . **La percée de Moden Lumana**
- . **L'effondrement du CDS**
- . **L'ANDP conserve sa place**
- . **Vers la disparition du RDP et du RSD**
- . **L'ARD s'implante**
- . **La désillusion de l'UDR Tabbat**

Les résultats globaux provisoires des élections municipales et régionales sont connus depuis, le mardi 18 janvier 2011. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a procédé à la proclamation des résultats des 266 communes du pays, à l'exception de N'Gourti. Il y a au total 3.493 sièges à pourvoir. Les consultations électorales du 11 janvier dernier, ont donné le PNDS Tarayya en tête, suivi du MNSD-Nassara, du MODEN/FA Lumana Africa et du CDS Rahama.

La montée fulgurante du PNDS

Les consultations électorales du 11 janvier 2011, ont fait l'affaire du PNDS Tarayya qui vient de racler, suite à la proclamation des résultats globaux provisoires, 969 sièges de conseillers sur les 3.493 sièges à pourvoir. Avec ces résultats forts encourageants, le parti de Mahamadou Issoufou a confirmé sa présence sur le plan national. Deuxième force politique, il se place désormais au rang du plus grand parti sur l'échiquier politique national. Une position que le MNSD Nassara détenait auparavant. Ainsi, la montée fulgurante du PNDS s'expliquerait par le fait que c'est l'unique parti politique nigérien n'ayant pas connu des défections. Il a plutôt enregistré beaucoup d'adhésions. Cette montée a été plus grande à Tahoua, fief traditionnel du parti, où il a raflé 372 sièges sur les 613 sièges à pourvoir. Ce qui a surpris, malgré le départ de Me Soulye Oumarou et la création du MDC Yarda, le PNDS s'en sort avec 144 sièges dans la région de Maradi, occupant ainsi la deuxième place.

La résistance du MNSD Nassara

La principale leçon à tirer des résultats des locales est la résistance du MNSD, alors que beaucoup d'observateurs spéculaient sur une inévitable chute de l'électorat ce parti qui a connu beaucoup de soubresauts et de défections. Ce score a été obtenu malgré l'incarcération de plusieurs ténors du parti qui n'ont pas eu la possibilité de battre campagne. Manifestement, les militants ont gardé une dose de sympathie vis-à-vis de cette formation politique dirigée avant par l'ancien président de la République Tandja Mamadou détenu depuis le coup

d'Etat du 18 février 2010. Certes le départ de Hama Amadou et la création du MODEN/FA ont perturbé l'électorat du MNSD, mais ils n'ont pas pourtant arraché tout le terrain du parti de Seïni Omar. Même s'il a chuté perdant sa première place, le MNSD occupe le deuxième rang avec 782 sièges sur 3.493 à pourvoir à travers le pays. Le parti de Seïni Oumarou a perdu son fief traditionnel de Tillabéry, mais il a conservé et renforcé sa position dans la région de Maradi, considéré aussi comme son deuxième bastion où ce parti a recueilli 193 sièges sur les 668.

La percée de Moden Lumana

S'il y a une formation politique qui s'est illustrée dans ces élections, c'est bien le MODEN/FA Lumana de Hama Amadou, un parti naissant. Les résultats provisoires donnés par la CENI, placent ce parti politique en troisième position avec un score de 657 sièges sur 3 493. Toute chose qui témoigne de la percée du Moden Lumana dans le paysage politique national. Nul doute que le Moden a beaucoup puisé dans l'électorat du MNSD, récupérant par là même son fief traditionnel. Il a pu arracher 267 élus locaux pendant que le MNSD se retrouve avec 151.

L'effondrement du CDS

Qui aurait imaginé des résultats catastrophiques pour le CDS Rahama de Mahamane Ousmane? Eh bien, c'est chose faite. L'on s'achemine vers l'effondrement du parti qui a eu la chance d'avoir le premier président démocratiquement élu avec l'avènement de la démocratie au Niger. La CDS qui était la deuxième force politique du pays,

puis la troisième et faiseur de roi, se trouve aujourd'hui relégué à la quatrième position, à l'issue des élections locales. Le CDS Rahama s'effondre à petit à petit, avec un score déshonorant de 403 élus sur les 3.493. Cette situation serait la résultante du comportement politique peu catholique du président Mahamane Ousmane dans la gestion du parti. Une part de son électorat a viré pour l'ARD Adaltchi Mutumchi qui 87 sièges dont 76 à Zinder, fief traditionnel du CDS. Qui sait aussi si le Lumana de Hama Amadou n'a pas puisé dans son électorat, notamment à Tillabéry?

L'ANDP conserve sa place

Malgré, le décès du père-fondateur Adamou Moumouni Djermakoye, les militants de l'ANDP sont restés fidèles aux idéaux du parti du consensus. L'ANDP a su conserver sa place de la sixième formation de l'échiquier politique du Niger avec un score relativement stable de 168 conseillers au niveau national. Mieux, Zaman Lahiya conserve son fief de Dosso où son résultat est plus important comme de tradition lors de précédentes consultations électorales qu'a connues notre pays. Il rafla à lui seul 146 sièges. De toute évidence, le départ de Amadou Nouhou n'a pas porté un très sérieux coup au parti comme beaucoup l'imaginaient. Toutefois, à Tillabéry, l'ANDP se retrouve 15 sièges.

Vers la disparition du RDP et du RSD

L'on s'attend le moins sur une chute du score du RDP Jama'a de Hamid Algabid et du RSD Gaskiya de Cheiffou Amadou. Ces partis qui étaient pourtant bien implantés à travers le Niger avec des électorsats satisfaisants, viennent, à l'issue des élections du 11 janvier dernier, donner les signes de leur disparition de la cours de grands partis politiques dans notre pays. Ils ont récolté respectivement 89

sièges et 169 élus. A Maradi, supposé être son fief, le RSD a obtenu 113 sièges, loin derrière le MNSD et le PNDS. Quant au RDP, il se retrouve avec 41 sièges à Zinder, région natale de son président Hamid Algabid. Des efforts restent à faire, sinon adieu la politique.

L'ARD s'implante

La plus grande surprise des urnes lors de ces élections est bien le score réalisé par le nouveau né de parti politique l'ARD Adaltchi Mutumchi. Le parti de Makki Malam Sani et Issoufou Oubandawaki a recueilli un résultat honorable de 87 conseillers. Ce qui prouve, si besoin est, de l'implantation progressive de cette formation politique dans le Niger profond. A Zinder, l'ARD a porté un coup dur au CDS, où le parti a eu 76 sièges pendant qu'il obtient 7 sièges à Tahoua, région natale de son candidat investi aux présidentielles 2011.

La désillusion de l'UDR

Existant depuis 11 ans, l'UDR Tabbat de Amadou Boubacar Cissé s'est réveillée très tôt, au lendemain du coup d'Etat du 18 février 2010 pour la conquête du pouvoir. Ce parti s'est tellement plongé dans l'illusion que son président estimait être élu le premier président de la 7ème République. Mais c'est méconnaître le paysage politique nigérien. Les urnes ont parlé le 11 janvier dernier, l'UDR Tabbat a récolté juste 63 conseillers au plan national. A Say, localité originaire du président du parti, l'UDR a été battue à plate couture par plusieurs formations politiques. Sur l'ensemble de la région de Tillabéry, il ne compte que 27 sièges. Voilà ce qui, nul doute, va désillusionner l'UDR et son président. Sentiment d'être trompé ou désillusion à l'issue de la proclamation des résultats, Cissé ne veut sentir personne autour de lui, semble-t-il.

Moctar Gazoby

Candidature de Elh Seïni Oumarou aux Présidentielles 2011:

Pour un Niger de progrès et stabilité

Cérémonie mardi 17 janvier dernier, au palais des Sports de Niamey de la présentation du programme politique du Candidat et Président du MNSD Nassara El Hadji Seïni Oumarou. Les militants et sympathisants ce parti ont répondu massivement à appel de leur formation politique en remplissant la grande salle du palais des sports. Cette cérémonie solennelle du MNSD Nassara a vu la participation des partis amis membres de l'AFDR et plusieurs autres invités. A cette occasion, le parti de Seïni Oumarou a dévoilé son programme politique pour le Niger. Il est intitulé "Consolidons, Continuons et Concrétisons ensemble l'œuvre de construction nationale engagée depuis 1999", ce programme ambitieux est axé sur cinq (05) principaux axes pour un Niger de progrès et de stabilité.

Nous vous proposons les discours prononcés par le candidat du parti de l'ancien président de la République Tandja Mamadou.

«Le Niger notre pays, vient de se doter d'une nouvelle constitution pour la septième fois depuis son accession à la souveraineté internationale. Après les événements du 18 février 2010 qui ont mis à nu les insuffisances de notre jeune démocratie et à l'aube de notre entrée dans la septième République, l'incertitude est grande et l'avenir plein d'interrogations pour les citoyennes et les citoyens nigériens.

En effet, dans un élan de détermination qui a toujours caractérisé l'histoire de notre pays, les dirigeants sont interpellés en vue de mettre en place des cadres politiques et institutionnels crédibles et stables, à même d'apporter les réponses idoines aux préoccupations essentielles qui assaillent les populations.

L'heure est donc venue pour nous, de réfléchir à nouveau tous ensemble aux vraies questions qui préoccupent les populations, à travers un contrat - programme que nous voulons proposer au peuple nigérien. Ce contrat entre la Nation et les futurs gouvernants que nous ambitionnons d'être, est d'autant plus clair que nos engagements seront pris sur la base d'idées consensuelles et de projets et programmes concrets ainsi que des réalisations vérifiables, et tout inspiré de la riche et incontestable expérience du MNSD-Nassara dans la gestion du pouvoir d'Etat.

Honorables invités

Mesdames et Messieurs,

Souvenez vous qu'à l'arrivée du MNSD-Nassara au pouvoir en 1999, tout était à faire ou à refaire et tout était prioritaire. Souvenez - vous comment depuis lors et sous la houlette et l'impulsion du Président Mamadou Tandja, Président de la République élus sous la bannière de notre parti, et sous son impulsion, s'était installé un nouveau climat favorable à l'enracinement de la rigueur dans la gestion des affaires de l'Etat et qui a permis d'engager bon nombre de réformes et d'actions dont les impacts furent si retentissants et si visibles dans la vie quotidienne des nigériennes et des nigériens.

Ainsi, pendant une décennie, grâce à la volonté du peuple souverain, à l'engagement et au dévouement des populations, au soutien du MNSD-Nassara et à l'appui des partis amis et alliés, le Président Mamadou Tandja, a fait enregistrer à notre pays des progrès notoires dans diffé-

rents secteurs socio économique. a travers son Programme Spécial en l'occurrence, il a su concrétiser la promesse électorale faite par le MNSD-Nassara en mettant en œuvre avec le succès que l'on connaît, le programme d'action du parti permettant ainsi d'améliorer de façon sensible les conditions de vie des populations et de redonner aux nigériennes et aux nigériens un espoir en des lendemains meilleurs.

Les événements intervenus dans notre pays, qui ont conduit à une interruption de l'ordre constitutionnel normal ont certes révélé les insuffisances de notre jeune démocratie mais n'ont pas entamé la détermination de notre parti à poursuivre l'œuvre déjà engagée. C'est pourquoi à travers sa triptyque : Consultation - Concertation - Participation, le MNSD-Nassara, a plus que jamais pour ambition de faire du Niger un pays sur la voie de l'émergence, respectueux des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit, attaché à la Paix, à la Sécurité, à la solidarité nationale et aux bien être de tous ses enfants.

En effet, notre credo est de faire du Niger une République moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée, prospère et indemne de la corruption et de la pauvreté ; respectueuse de l'éthique, équitable, solidaire, unie et en paix.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Le programme que nous proposons pour le Niger dont le thème est "Consolidons, Continuons et Concrétisons ensemble l'œuvre de construction nationale engagée depuis 1999" s'inscrit donc dans la continuité des actions entreprises et réalisées une décennie durant. Son essence symbolisée par les trois "C" est de permettre la Consolidation, la Continuation et la Concrétisation des acquis positifs de dix (10) années de gestion du pouvoir d'Etat mené par le MNSD-Nassara avec l'appui des partis alliés et amis. Il s'agit donc pour nous de garantir une certaine continuité après la rupture intervenue le 18 février 2010.

Sans être exhaustif, nous pouvons citer au nombre de ces acquis, dans le domaine de l'éducation : la construction et l'équipement de près de 3000 classes en matériaux définitifs, la construction et l'équipement de plusieurs salles de cours, de laboratoires et amphithéâtres à l'Université



Abdou Moumouni de Niamey, la création de trois (3) Instituts Universitaires de Technologies, l'octroi de plusieurs bus à l'Université et l'octroi de subventions aux étudiants démunis, la dotation de tous les enseignants et chercheurs d'ordinateurs portables, la construction de chambres pour les étudiants, le recrutement de 6.000 contractuels de l'éducation à la fonction publique et enfin l'instauration d'un dialogue franc et direct avec les partenaires de l'école.

Ces différentes actions ont permis un accroissement sensible du taux net de scolarisation du primaire qui est passé de 28% en 2000 à 63% en 2008. Elles ont, grâce à l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants et enseignants chercheurs, également permis de mettre fin à la série d'années blanches ou absorbées et ont permis à l'Université d'atteindre ses objectifs liés à la recherche et à la transmission du savoir.

Dans le domaine de la santé, nous pouvons noter la construction et l'équipement de plus de 2500 cases de santé communautaires et centres de soins intégrés, l'affectation d'une soixantaine d'ambulances aux formations sanitaires, la gratuité des soins aux enfants de moins de cinq (5) ans, la gratuité de la césarienne, les campagnes de chirurgie foraine, la construction des Centres Régionaux de la mère et de l'enfant, etc.

Il s'était agi par une politique pragmatique de rendre accessibles aux citoyens les services de santé. Ainsi le taux de couverture sanitaire a progressé de 44% en 2000 à 71% en 2008. L'espérance de vie est quant à elle passée de 49 ans à 57 ans pendant la même période. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 318 à 198 pour mille et de 123 à 81 pour mille au niveau infantile.

Dans les autres domaines sociaux nous avons enregistré le remboursement de plus de dix huit mois d'arriérés de salaires et des incidences financières ainsi que le paiement régulier des salaires, l'augmentation

des salaires et pensions par un rehaussement sensible du salaire minimum, l'octroi de moulins aux femmes afin d'alléger leurs tâches ménagères, de crédits et de bétails afin de créer des ressources, la distribution gratuite de vivres aux zones sinistrées, la généralisation de la vente à prix modéré et ce depuis 2001, le développement des travaux à haute intensité de main d'œuvre, source de revenus pour les populations mais également outil de lutte contre l'exode rural et la désertification ainsi que l'opérationnalisation de l'OPVN par la construction d'énormes stocks de sécurité.

C'est ainsi que l'Autorité de transition, au lendemain des événements qui ont mis fin à la 6ème République, ont hérité d'un stock physique de plus de 130.000 tonnes de céréales ainsi qu'un stock financier de plus de six (6) milliards de FCFA.

Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine du développement rural qui touche la majorité de nos vaillantes populations, nous pouvons noter la construction de plus de 15.000 points d'eau modernes e de puits pastoraux, l'extension et la réhabilitation de 18 périmètres irrigués couvrant 4.364 ha, la construction de 52 mini barrages totalisant plus de 50 millions de m3 d'eau stockés, l'édification de 69 seuils d'épandage permettant l'exploitation de plus de 5.600 hectares, la restauration de terres, la récupération et la protection de vastes superficies cultivables, la vente promotionnelle de matériels agricoles ainsi que la construction et l'équipement de cases vétérinaires.

Dans le domaine des grands travaux, nous avons réussi le bouclage du montage financier et la pose de la première pierre de la construction du Barrage de Kandadji, le lancement de la construction du deuxième pont sur le fleuve Niger à Niamey, le démarrage de la construction de la raffinerie de Zinder, le lancement de l'exploitation du bloc pétrolier d'Agadem et la mine d'uranium d'Imouraren, pour ne citer que ceux-là.

Candidature de Elh Seïni Oumarou aux Présidentielles 2011:

Pour un Niger de progrès et stabilité

De même, dans le domaine minier et énergétique, nous avons réussi l'électrification de plus de trois cents (300) localités, la vulgarisation du charbon minéral, la mise en œuvre de la politique de diversification de nos partenaires et la valorisation des prix de nos matières premières, l'uranium notamment.

La hardiesse de la politique entreprise en la matière devrait, au regard des énormes potentialités dont regorge notre sous-sol, permettre assurément la réalisation des grands chantiers entamés mais aussi et surtout de réaffirmer la souveraineté et la dignité de notre peuple.

Au cours du mandat 2011-2016, si le peuple souverain, comme l'accoutumée réaffirme sa confiance au MNSD-Nassara et à son candidat que je suis, il s'agira de poursuivre et de renforcer les actions engagées, d'ouvrir de nouveaux chantiers pour mieux répondre aux attentes légitimes des populations, de concrétiser les promesses de développement du pays, du monde rural, des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des handicapés, des travailleurs, des entreprises et des collectivités décentralisées.

C'est donc fort de l'expérience en matière de gestion de la chose publique, du patriotisme, de la détermination de ses dirigeants et de leur engagement sans faille à œuvrer encore plus et toujours pour le Niger, que le MNSD-Nassara sollicite le prochain mandat pour ma modeste personne.

Aussi, dans l'optique de la consolidation et du renforcement des acquis ci-dessus énumérés et en vue d'améliorer davantage les conditions de vie des populations, nous comptons poursuivre le programme de relance économique afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté et mettre définitivement le Niger sur l'orbite des pays émergents.

C'est dans cette perspective que nous proposons au peuple nigérien un contrat-programme qui s'articule autour de cinq (5) principaux axes qui sont les suivants:

Le premier axe concerne "la modernisation de l'agriculture et de l'élevage et la poursuite du développement des ouvrages hydrauliques".

A ce niveau la stratégie visera essentiellement la modernisation des exploitations

agricoles et le développement de la culture irriguée pour les produits vivriers et marchands, le développement de l'élevage intensif et la modernisation de la production animale pour la soustraire aux aléas climatiques et au système traditionnel d'élevage transhumant, la maîtrise des eaux souterraines et de surface à travers la réalisation d'infrastructures hydrauliques, notamment les forages, mini barrages, retenues d'eau, seuils d'épandage, le développement de la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage, la mise en place et la maîtrise de systèmes de stockage et de conservation des produits agro-pastoraux, la promotion du secteur privé et le développement de l'exportation des produits agro-pastoraux.

En ce qui concerne le deuxième axe, il porte sur "la création d'emplois en faveur des jeunes et le développement d'opportunités pour les femmes".

Ceux-ci se feront notamment à travers le renforcement du secteur privé afin de créer des emplois en masse pour les jeunes, le développement de la formation professionnelle et technique plus orientée vers l'emploi, l'ouverture à l'innovation et l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs dynamiques, la maîtrise de la production en amont et des circuits de distribution en aval, la promotion du crédit féminin et l'allègement des tâches domestiques grâce à la poursuite de la mise à disposition des moulins à grains, la vulgarisation du charbon minéral, la construction de points d'eau modernes.

Le troisième axe porte sur "le renforcement des secteurs sociaux de base" et la stratégie de mise en œuvre se focalisera sur le renforcement du système éducatif dans son ensemble et la professionnalisation des filières de formations, avec l'introduction des NTIC à l'école, le renforcement des infrastructures sanitaires et leur équipement en ressources humaines spécialisées, matériels et médicaments, l'accroissement de la couverture en eau potable de la population, l'intensification de l'électrification rurale et le renforcement de la solidarité nationale, notamment à travers une politique appropriée de couverture sociale.

Le quatrième axe portera sur "la protection de l'environnement et la valo-



risation des ressources naturelles" qui se feront à travers la poursuite de la diversification et le développement des industries extractives tout en préservant l'environnement, les intérêts et les droits du Niger, l'intensification de la recherche minière et pétrolière pour une meilleure connaissance des ressources et des réserves exploitables, l'instauration de mesures incitatives pour encourager l'investissement étranger, la mise en place d'un cadre dynamique de suivi, de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques et l'intensification de la lutte contre la désertification.

Le cinquième axe concernera "la mise en œuvre de mesures et d'actions d'accompagnement" qui viseront essentiellement la réforme de la fiscalité pour la rendre plus efficace économiquement, plus équitable socialement, mais aussi lisible et plus simple pour faciliter la vie des contribuables (personnes physiques et sociétés), la mise en place d'une législation foncière, la mise en place d'un cadre juridique favorable au développement du secteur privé et la promotion d'une politique de crédits au profit des jeunes entrepreneurs, l'amélioration de la qualité des ressources humaines par la formation continue des cadres basée sur l'information, le savoir, l'apprentissage tout au long de la vie, la créativité et l'initiative, le développement du système financier décentralisé, le développement et l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont Internet, le développement des infrastructures de soutien notamment la construction des routes, le

développement du transport et le renforcement de la justice, de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

L'exécution cohérente et efficace de ce programme sera structurée à travers une vingtaine de secteurs dont les détails vous seront exposés tout à l'heure par des spécialistes. Enfin, nous ambitionnons de faire adopter dans les meilleurs délais, une loi organique instituant un Fonds Spécial qui financera les investissements prioritaires retenus dans les différents Contrats-Programmes qui seront élaborés de façon participative par les responsables en charge de ces secteurs. Ce Fonds qui devra garantir l'accès à une partie de nos ressources aux générations futures devra également porter une attention toute particulière à la couverture sociale de plus démunis. Telle est, Mesdames et Messieurs, l'économie du Contrat - Programme que nous proposons aux nigériennes et aux nigériens dont nous sollicitons le suffrage et que nous nous engageons solennellement, avec l'aide d'Allah le Tout Puissant à mettre en œuvre si ce vaillant peuple honore de sa confiance une nouvelle fois le MNSD-Nassara, à travers ma modeste personne.

Qu'Allah le Tout Puissant, le Clément, le Miséricordieux descende sa grâce et sa bénédiction sur notre cher pays, qu'il donne la victoire au MNSD-Nassara et qu'il l'assiste pour faire du Niger un pays prospère où règne la paix des cœurs et des esprits.

Je vous remercie de votre aimable attention.»



Elections municipales et régionales 2011:

Un fiasco total dans la région de Maradi

Initialement prévues pour le 8 janvier dernier, puis reportées de 72 heures pour permettre à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de finir l'acheminement de matériels électoraux sur l'ensemble du pays, le scrutin pour les locales a finalement eu lieu le mardi 11 janvier 2011 dans notre pays. Au niveau de la région de Maradi où, au total, 1.212.766 électeurs sont repartis dans 3.256 bureaux de vote, c'était un véritable fiasco. Dès l'ouverture du scrutin, les premiers signes sur les insuffisances et les incertitudes dans l'organisation se faisaient sentir. Dans certaines localités de la région, les opérations de vote se sont poursuivies jusqu'au samedi 15 janvier 2011, non sans d'énormes difficultés et manquements qui ont entaché le processus.



A la communauté urbaine notamment, les quelques bureaux de vote qui ont ouvert, l'ont fait avec un retard considérable. Malgré tout, eu égard à l'enjeu de ces consultations électorales de proximité, il y avait des files d'attentes des électeurs qui ont pris d'assaut les bureaux de vote dont beaucoup n'ont été ouverts qu'aux environs de 11 heures.

La première difficulté enregistrée est relative à la lenteur des opérations de vote, du fait que les électeurs avaient trois votes à faire, selon les circonscriptions. La lenteur était intensifiée par la gestion de certains problèmes auxquels les membres de bureaux étaient régulièrement confrontés, notamment la présentation par les électeurs de la seule carte d'électeur qui n'est accompagnée d'aucune pièce d'état civil. Cette situation a provoqué le recours intempestif au témoignage. Mais devant la persistance du vote par témoignage, certains acteurs politiques ont demandé à la CENI locale de mettre un terme à cette procédure quelque peu douteuse face au nombre grandissant des électeurs sans pièce d'état civil. La proposition consistait à palier à d'éventuelles fraudes, surtout avec la disparition miraculeuse de plus de 7.000 cartes d'électeurs à la commune I de Maradi.

Le deuxième problème majeur qu'a connu le scrutin du 11 janvier 2011, dans la région de Maradi, est celui de la logistique. En effet, pour des raisons de transport, l'avion C130 de l'armée qui devait desservir la région de Maradi, a atterri à Zinder à cause du mauvais temps. Le transport a dû se faire par voie terrestre la veille du scrutin. Ce qui a provoqué un retard considérable dans le démarrage des opérations de vote. Ainsi, sur les 47 communes de la région, seules 12 ont fonctionné le 11 janvier dernier, date officielle du démarrage des opérations électorales pour les municipales et régionales. La question de transport qui s'est posée avec plus d'acuité a sérieusement perturbé le bon déroulement du scrutin, à cause du manque

de carburant. Le PAPEN, obsédé par le souci de gérer avec rigueur ses biens, n'a pas financé à temps le carburant et n'a pas loué des véhicules requis pour la circonstance.

A 18 heures 30 mn, heure locale, 35 communes de la région n'ont pas pu accomplir leur devoir civique, faute du matériel électoral. Pour rattraper le retard, la CENI a décidé de reprendre le scrutin le 12 janvier (NDLR: le lendemain) dans les communes concernées. Seulement, le vote n'a pas encore eu lieu, dans la plupart de ces communes où les opérations de vote ont continué jusqu'aux 13, 14 et 15 janvier, dans certaines localités.

Dans la communauté urbaine encore, en dehors du retard considérable accusé lors de l'ouverture des bureaux de vote, s'est ajouté l'indisponibilité des bulletins de vote de certaines formations politiques, notamment le RDP Jama'a, le PSDN Alheri et RACINN Hadin'Kay. Selon, la CENI, il s'agit essentiellement des candidats dont les dossiers ont été au départ rejetés par les tribunaux pour insuffisance des pièces légales mais qui, à la dernière minute, ont été repêchés par les autorités. Cependant, la notification a été faite tardivement à la CENI, ce qui a causé naturellement des difficultés dans la confection et l'acheminement des bulletins à temps, a précisé le président Abdourahamane Gousmane, dans un point de presse. Outre ces problèmes organisationnels, les élections locales, municipales et régionales à Maradi ont été caractérisées par des fraudes massives, notamment le vol de cartes d'électeurs et l'achat de consciences. En effet, beaucoup de cas de fraudes ont été signalés dans certains bureaux de vote où des individus se sont servis des cartes d'électeurs d'autrui pour voter. A propos de cette situation, la police a interpellé huit femmes prises en flagrant délit de fraude et qui auraient également une part de responsabilité dans la disparition de plus de 7.000 cartes d'électeurs au niveau de la commune Maradi I. Au quartier Maradawa, c'est le président du bureau de vote N°10 et ses assesseurs qui ont été interpellés par la police. Ils sont accusés de bourrage des urnes par les délégués de certaines formations politiques.

Gageons que les élections législatives et présidentielles du 31 janvier prochain ne connaîtront pas la même mauvaise préparation, anomalies et fraudes constatées. Il y va de la crédibilité de différentes institutions qui seront issues du processus électoral engagé par le Niger pour un retour à l'ordre constitutionnel normal.

Moctar Gazoby

Affaire de deux otages français:

Que de cacophonie !



Les autorités françaises et nigériennes ont livré des informations contradictoires sur l'opération menée contre les ravisseurs des deux Français enlevés le 7 janvier dernier dans un restaurant à Niamey. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a une cacophonie au sommet en matière de communication sur la gestion de cette affaire. Tandis que le ministre français de la Défense, Alain Jupé, qui s'est rendu récemment à Niamey, a dit que deux ravisseurs arrêtés ont été remis aux autorités nigériennes pour les besoins de l'enquête, le ministre nigérien de l'Intérieur, Cissé Ousmane, s'est fendu d'un démenti cinglant. Pour lui, aucun preneur d'otages n'est auditionné par les services nigériens, contrairement à ce qu'a laissé entendre le ministre français. On sait également qu'il y a eu des versions contradictoires sur les causes de la mort des otages. Ont-ils été exécutés par leurs ravisseurs comme le laissent croire les autorités françaises? Dans ce cas, d'où viennent les traces de brûlures constatées sur le corps par un médecin nigérien? Seule l'autopsie des corps dont il est question en France, devra permettre, en principe, d'avoir des éléments de réponse plus clairs. Mieux, qui a tué les trois vaillants soldats nigérien lors de l'opération commando? Mais pourquoi donc toutes ces contradictions entretenues par les autorités françaises? Cette cacophonie laisse perplexes les observateurs qui avaient salué, aux premières heures, un relatif succès contre les terroristes. A présent, on se demande ce qui s'est réellement passé dans la traque

de ces ravisseurs. L'armée française aurait-elle commis des bavures que les autorités s'emploient à maquiller? Les ravisseurs ont-ils été vraiment abattus comme les autorités l'avaient annoncé? Sans doute que la situation risque fort de susciter de vives polémiques en France. Toujours est-il qu'on ne saurait parler de succès de cette opération. Ce qui avait été présenté comme une opération conjointe franco-nigérienne a tout d'un raté. Puisqu'il y avait eu de pertes en vies humaines du côté des forces de l'ordre nigérienne, auxquelles il faut ajouter les otages, que du côté des ravisseurs. Soit, il y a eu un manque de coordination entre les soldats français et leurs collègues nigériens, soit cette coordination a manqué d'efficacité. Les informations discordantes et même contradictoires distillées par les deux partenaires, à l'heure du bilan, confortent cette dernière hypothèse. Les partenaires auraient dû être sur la même longueur d'ondes, ne serait-ce qu'à la phase de débriefing. A moins que toutes ces sorties soient dictées par une peur bleue de représailles de la part d'AQMI. Bien des personnes pensent que chacun des deux pays craint peut-être d'endosser la responsabilité de détenir des ravisseurs appartenant à la nébuleuse terroriste. Du reste, une telle responsabilité serait donc une sorte de patate chaude qu'on se refilerait. En tout cas, ces contradictions témoignent, une fois de plus, d'un manque de coordination suffisante et sérieuse entre les différents partenaires dans la lutte anti-terroriste dans le Sahara.

FAIRE PART

Monsieur Seyni Ayouba KAKA, journaliste à la Radio Anfani Niamey et Madame ont la joie de vous faire part de la naissance d'une fille dans leur foyer, le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu, le Samedi 22 janvier 2011 près du jardin d'enfant Kalley Est 2.

Bien cordialement.

TRANSPARENCE

Bimensuel Nigérien
d'Informations Générales

Siège Social: NIN Agence de Maradi-Niger

B.P: 239 Cel: 96 29 70 34 E-mail: transparencemdi@yahoo.fr

Directeur de Publication

Moctar Harouna GAZOBY
Cel: 96 85 27 24/91 18 69 46

Rédacteur en Chef

Na Inna MOUTARY

Comité de Rédaction

Moussa IBRAHIM
Harouna Gazoby IBRAHIM
Na-Inna MOUTARY
Moctar Harouna GAZOBY

Service Commercial

Nafissa Amadou ABDOU

Composition

TRANSPARENCE

Tirage: 1500 exemplaires

Impression

Nouvelle Imprimerie du Niger
Agence de Maradi
B.P: 255

TEL: 20 410 915 FAX: 20 410 925

PORTRAIT DU CANDIDAT DU MNSD NASSARA AUX PRÉSIDENTIELLES 2011 EL HADJ SEINI OUMAROU



Âgé aujourd'hui de 60 ans, marié et père de six (06) enfants, Seïni Oumarou est né le 9 Août 1950 à Tillabéri.

Après ses études primaires à Tillabéry, secondaires au Lycée national de Niamey puis au Lycée Technique de Maradi, Seïni Oumarou fréquentera l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de 1968 à 1971 options comptabilité et gestion des entreprises puis entamera une carrière dans le privé à Niger-Afrique, une société phare de l'époque.

La Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC) sollicitera plus tard ses services pour civiliser les rapports de l'entreprise avec ses clients.

Pour son sens des responsabilités, sa bonhomie, sa culture et ses capacités de négociateurs, la Société d'Electricité l'enverra se perfectionner dans des écoles de gestion à Paris et à Lyon, en France, afin de mieux le préparer à un destin qui s'annonce prometteur au sein de cette société d'Etat. Mais malgré de bons et loyaux services à la société publique qu'est la Nigelec, Seïni Oumarou choisira de tenter d'autres expériences en s'impliquant dans l'entrepreneuriat, et c'est désormais à la tête de son entreprise de transformation de papier, ENIRAP dans les années 80, avec une trentaine d'employés que Seïni Oumarou contribuera au développement économique de son pays.

Avec l'avènement de la démocratie au Niger, après la conférence Nationale souveraine de 1991, Seïni Oumarou, très courtois, résistera à l'appel des partis politiques naissants mais il finira par céder au MNSD Nassara dirigé par Tandja Mamadou dans lequel il voyait un homme de grande valeur.

Très vite, des relations de confiance s'établirent entre Tandja Mamadou et Seïni Oumarou qui sera nommé conseiller spécial à la primature, au cours de l'épisode de la cohabitation en 1995.

Lors de la transition militaire de 1999, Seïni Oumarou sera nommé ministre du commerce.

A l'issue des élections démocratiques de 1999, Mamadou Tandja élu président de la République le nomma dans son pre-

mier gouvernement de la 5ème République, ministre du commerce, du transport et de l'industrie où il organisera la première table ronde des bailleurs au Niger et initiera la vente à prix modéré des céréales afin de soulager les populations nigériennes de l'insécurité alimentaire récurrente. Il occupera ensuite successivement les portefeuilles de ministre chargé du commerce et de ministre d'Etat chargé de l'équipement.

Suite à la motion de censure du gouvernement d'alors, le président Mamadou Tandja le nomma Premier Ministre, chef de gouvernement le 3 juin 2007.

Et beaucoup croit encore que l'ancien président avait fait un bon choix pour avoir amené à côté de lui, un travailleur, un rassembleur, un humaniste, un sage.

Ses qualités d'homme d'Etat lui ont valu l'estime des farouches animateurs des Organisations de la Société Civile et de syndicats lors des négociations Gouvernement/Société Civile, au plus fort moment des manifestations contre la vie chère, au Niger, au courant 2004. Lors de son passage à la primature il avait démontré qu'il était bien l'homme qu'il fallait à la place qu'il fallait, dans le contexte spécifique du Niger et la presse nigérienne, unanime, lui avait décerné un témoignage de sa satisfaction, un fait inédit pour un premier ministre au Niger.

Dans le domaine du sport, il a été à la base de la création du comité des entreprises pour le soutien financier à notre équipe nationale de football "MENA".

Il faudrait noter par ailleurs que c'est sur sa proposition que le Conseil de ministre se tient tous les jeudis de la semaine. En effet fervent croyant, El hadji Seïni Oumarou est l'une des rares personnalités politiques à se rendre régulièrement à la Grande Prière de Vendredi.

Seïni Oumarou est, depuis le dernier congrès extraordinaire du 21 février 2009 à Zinder, le président national du Mouvement National pour la Société de Développement MNSD Nassara.

Cette posture de leader de Seïni Oumarou est l'aboutissement d'un brillant parcours politique et d'homme d'Etat jalonné de

couronnements successifs.

Il obtenu avec succès à Bruxelles en octobre 2007 le financement de la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté au Niger pour la période 2008/2012 où les contributions annoncées ont été de l'ordre de près de 2000 milliards de Francs CFA.

En décembre 2007, à Djeddah, en Arabie Saoudite, il a obtenu le financement des travaux du barrage de Kandadji, un vieux projet en gestation depuis près de 70 ans.

Ces succès s'ajoutent à ceux engrangés juste quelques jours après sa nomination à la tête du gouvernement lorsqu'en juin 2007 il obtient avec succès, à la conférence des donateurs, le financement de la construction de l'autosuffisance alimentaire au Niger.

L'homme d'Etat

Seïni Oumarou a toujours fait montre de qualités d'homme d'Etat et patriote remarquable. Il a été constamment membre du gouvernement nigérien de 1999 à 2009 puis président de l'Assemblée Nationale sous la 6ème République.

Aussitôt installé à la tête du gouvernement, Seïni Oumarou a eu à relancer avec suc-

cès le dialogue avec le Mouvement nigérien pour la Justice (MNJ), groupe armé touareg qui a toujours revendiqué plusieurs attaques meurtrières dans le Nord désertique nigérien qui abrite les mines d'uranium.

Son génie politique et sa capacité de garantir, non seulement, l'efficacité dans les actions de développement pour son pays, mais aussi et surtout un climat profond d'apaisement et de stabilité, constituent ses atouts majeurs parmi lesquels on compte également sa pondération, sa forts capacités d'écoute et son sens de la mesure.

Les ambitions politiques et les atouts de l'homme:

Son remarquable itinéraire politique et d'homme d'Etat ainsi que l'estime dont il jouit auprès de la population le prédisposent à la conduite de la destinée du Niger. Ils font de lui le candidat le mieux placé et le plus indiqué à soutenir dans le présent contexte préélectoral. Il offre des garanties de fiabilités en tant que partenaire dans la phase actuelle et ultérieurement en tant que dirigeant d'un pays qui présente beaucoup de potentialités surtout économiques et stratégiques.

Réunion des cadres de Douanes Pour l'amélioration des recettes et la promotion des pratiques orthodoxes

La Directrice générale des Douanes, Colonel Idrissa Zeinabou Yabo, a présidé mardi 18 janvier dernier, au siège du SNAD, une rencontre entre la Direction générale des douanes et les cadres de l'administration des douanes à savoir les directeurs régionaux et les chefs d'unités douanières. Cette rencontre de haut niveau de l'administration des douanes, du Niger, qui intervient au début de la nouvelle année, se veut une occasion pour la Direction générale des douanes, de dire aux cadres la nouvelle orientation pour 2011, les nouveaux grands défis que l'administration doit relever au regard d'une année 2010 caractérisée par des performances exceptionnelles et les prévisions budgétaires contenues dans la loi des finances 2011.

En ouvrant les travaux de la rencontre, la Directrice générale des douanes a évoqué les prévisions des recettes budgétaires mises à la charge de la douane, ainsi que les mesures nouvelles pour augmenter les chances de leur réalisation. Par cette rencontre, Colonel Idrissa Zeinabou Yabo veut donner aux cadres des douanes des éclaircissements sur les fondements de ces prévisions budgétaires, ainsi que sur le sens exact des mesures d'accompagnement retenues. La directrice générale a souligné que la nouvelle philosophie du budget 2011 des autorités nigériennes est d'amorcer une approche novatrice de la conception de l'instrument budgétaire qui devra traduire les aspirations réelles des citoyens nigériens. Le budget national pour l'année 2011 s'élève à plus de 1006 milliards dont 615,116 milliards de recettes internes prévues inscrites à la charge de trois administrations: la Direction générale des douanes, la DGI et la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique. C'est ce schéma qui explique, selon la directrice générale des douanes, les inscriptions mises à la charge de l'ad-

ministration des douanes qui est chargée de mobiliser des ressources de l'ordre de 226,768 milliards pour l'année 2011. Colonel Idrissa Zeinabou Yabo a expliqué aux cadres des douanes que l'un des soucis n'est pas seulement la réalisation des chiffres inscrits à l'actif de la douane. Il y a aussi, a-t-elle indiqué, nécessité de moderniser la douane, de faire place à des pratiques orthodoxes et d'élargir le rang des adeptes de la rectitude, afin que la majorité ait à cœur l'excellence. Les plus hautes autorités, a-t-elle dit, sont disposées à appuyer la douane pour bâtir une administration respectée à l'intérieur et à l'extérieur. Une loi de programmation est d'ores et déjà en cours d'élaboration en vue d'allouer davantage les moyens nécessaires à la modernisation des instruments d'intervention, a annoncé la directrice générale des douanes. Elle a saisi l'occasion pour saluer cette résolution des autorités nationales à fournir le financement pour la mise en œuvre de la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration des douanes qui n'attend que cela pour accroître sa participation au développement du Niger. "Avec l'adoption de la loi de programmation adossée au plan stratégique de réforme et de modernisation, des moyens humains, matériels et financiers très importants seront mis à notre disposition pour accroître l'efficacité des procédures, accroître la célérité dans le traitement des opérations, de manière à donner un coup de fouet à la compétitivité des entreprises, tout en mobilisant davantage de recettes au profit de l'Etat", a indiqué la Directrice générale des douanes. Elle a en outre indiqué que la rencontre avec les cadres de l'administration et les chefs d'unités douanières sera mise à profit pour faire le point de leurs préoccupations afin d'en tenir largement compte dans les activités de la direction générale des douanes.

CANDIDATURE DE SEINI OUMAROU AUX PRESIDENTIELLES 2011:

**Pour un Niger de progrès et de stabilité,
avec Seïni Oumarou, c'est plus sûr!**

